

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DU CABGC?

Cotisation annuelle: 10,00\$
Période du 1er juillet au 30 juin

- **Promouvoir la mission:** Se joindre à une organisation dont la mission est de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de susciter une réponse à des besoins du milieu, auprès des personnes âgées et des familles ;
- **Siéger sur le C.A.:** La possibilité de siéger sur le *Conseil d'administration* (C.A.) de l'organisme en tant que *membre individuel ou associatif* si le membre possède les qualifications requises.
- **Être convoqué à l'A.G.A.:** Être convoqué à l'Assemblée générale annuelle (A.G.A) ou à une Assemblée générale extraordinaire, advenant le cas.
- **Recevoir le droit de vote:** Avoir un droit de parole et pouvoir voter sur des sujets soumis aux membres lors d'assemblées générales tels rapports d'activité et les rapports financiers ;
- **Élire les membres du C.A.:** Les membres se choisissent un président et un secrétaire d'assemblée. Le C.A. de l'organisme peut proposer des candidatures à ces fonctions.

Conditions d'admission

- Avoir une carte de membre et payer une cotisation annuelle pour la période du 1er juillet au 30 juin ;
- Adhérer aux objectifs de l'organisme ;
- S'engager à respecter les règlements de l'organisme ainsi que son éthique de fonctionnement ;
- Être admis par le C.A. et consigné sur la liste des membres admis par le Conseil au moins 10 jours avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

Formulaire d'adhésion pour devenir membre individuel

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Signature Date Payé

Pour usage interne seulement

Accepté lors de la réunion du conseil d'administration du _____.

Secrétaire du conseil d'administration